



VILLECHAUVE

2022



Bulletin Municipal

William GALPAIN

Tél : 06 70 10 45 67



Chauffage toutes Énergies
Plomberie, Sanitaires
Électricité, Climatisation

Installation, Entretien
Dépannage

41310 VILLECHAUVÉ Email : w.galpain@gmail.com



MAISON DES
ABEILLES
ARTISAN PRODUCTEUR

Anthony Martin • 06 98 55 49 95 • lamaisondesabeilles@gmail.com
Route Nationale 10 - 41 310 Villechauve
www.maisondesabeilles41.com

TERRASSEMENT
DÉMOLITION
LOCATIONS

LETANG
TRAVAUX PUBLICS



02 54 82 93 04
06 22 60 17 31

MARBRERIE
POMPES FUNEBRES
DE MONTOIRE

PICARD - SARRADIN

pompesfunebresmontoire@orange.fr

6, rue des Rochettes Tél. 02 54 85 01 90
41800 MONTOIRE-sur-le-LOIR 06 33 40 70 64

NICO PAYSAGES 06 87 13 03 32
Nicolas CHEREAU

ENTRETIEN PARCS ET JARDINS
TONTE - DEBROUSSAILLAGE - ELAGAGE
CREATION - PLANTATION - BROYAGE
TAILLE DE HAIES - CLOTURES

nicopaysages9@gmail.com

Jacques PELÉ



**CHAUFFAGE
SANITAIRE
ELECTRICITE
ELECTRO-MENAGER**

17, RUE DE TOURAINE
41310 AUTHON Tél : 02 54 80 33 77
Email : jacquespele@aol.com PORT : 06 66 69 68 69

● Revêtement sols et murs
● Ravalement de façade
● Vitrierie
● Décoration
● Enseignes
● Adhésifs tous supports
● Véhicules - Banderoles

Artisan Peintre
CHERY Mathieu
Publicité Adhésive
Tél. 02 54 85 09 25 | 06 07 94 21 44
e-mail : mathieuchery@gmail.com
61, rue Blaise Pascal - 41800 MONTOIRE-sur-le-LOIR

Cellier Léonard de Vinci
Société Coopérative Agricole



Vente en vrac et en bouteilles

Vins du Val de Loire

- Touraine
- Touraine Amboise
- Touraine Méthode Traditionnelle
- Crémant de Loire

11, Route de St Ouen-les-Vignes - 37530 LIMERAY - Tél. 02 47 30 10 31 - Fax. 02 47 30 06 31
e-mail : cellier.vinci@wanadoo.fr - Site internet : cellier-leonard-de-vinci.com

**Cordonnerie
Maroquinerie**

Philippe Carpy

Clés minute
Clés de sécurité
Clés voiture avec anti-démarrage,
Coques de remplacement
Piles Bouton
Plaques auto
Tampons
Gravures
Coupes sportives
Petites impressions
Reproduction télécommandes

Centre Commercial Intermarché - 37110 CHÂTEAU-RENAULT
Tél./Fax. 02 47 56 91 93

MENUISERIE
SARL AMD AUBERT
BOIS - PVC - ALU

**MENUISERIE
BOIS - PVC - ALU**

Portail - Clôture - Porte de garage
Fenêtre - Volet - Miroiterie
Carport alu - Escalier

Tél. : 02 54 82 82 48 . Port. : 06 72 70 68 80
amd.aubert@wanadoo.fr . 41310 Villechauve

α Le mot de Monsieur le Maire α

Chères Villacalvitiennes, Chers Villacalvitiens,

Pour la deuxième année consécutive, hélas, nous ne pouvons-nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

L'année 2021 s'est achevée et elle n'a pas connu le retour à la vie normale tant espérée.

Malgré cela, la vie s'est écoulée et nous avons pu concrétiser nos projets.

D'une part, la salle des fêtes a été rénovée avec l'installation de nouvelles menuiseries dont le coût total s'est élevé à 13 243.00€HT. De nouveaux plafonniers LED ont également été mis en place pour un coût de 1 504.30€HT. Ces deux opérations ont bénéficié de subventions à hauteur de 80% (Conseil Départemental et Etat).

D'autre part, comme prévu, il a fallu procéder à la réfection du pont situé au lieu-dit « Les Bordes ». La démolition des parapets existants et la reconstruction répondant aux normes de sécurité est une opération dont le coût total s'est élevé à 15 903.20€HT, travaux subventionnés à hauteur de 80% (Conseil Départemental et Etat).

Enfin divers travaux et aménagements ont bénéficié de l'opération baptisée « Mille et un chantiers », mise en place par le Département de Loir-et-Cher, qui soutient les acteurs économiques de notre territoire. Ainsi le remplacement de la centrale horaire de l'église a été effectué par l'entreprise GOUGEON de Villedômer (37110), l'installation de stores dans la salle des fêtes, le secrétariat de mairie et l'agence postale a été effectuée par l'entreprise AMD de Villechauve et enfin l'acquisition de rosiers pour les massifs de la place de la mairie a été réalisée auprès des SERRES de Saint-Martin-des-Bois (41800). Ces aménagements, d'un montant total de 9 205 €HT, ont été subventionnés à hauteur de 50%.

Tous ces investissements ont pu être financés sans augmenter les taux d'imposition communaux.

Pour cette nouvelle année, le principal projet est de poursuivre le chantier d'effacement des réseaux d'éclairage public, d'électricité basse tension et de télécommunication. Cette seconde tranche de travaux concernera les extensions de la rue Pasteur et de la rue des Chauves de France ainsi que la rue de Touraine.

Le coût de cette opération est estimé à 306 406€ HT dont le reste à charge pour la commune serait de 178 986€ HT. Sur cette somme, une demande de participation a été sollicitée auprès du Département de Loir-et-Cher au titre de la Dotation de Solidarité Rurale.

Nous sommes aussi dans l'attente de la fibre optique dont le déploiement est également prévu pour 2022 sur notre territoire, des informations vous seront communiquées au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Les animations du village ont encore été réduites cette année, mais le « club d'animation du plan d'eau » et le « comité des fêtes » se sont investis afin d'organiser des manifestations dans le respect des règles sanitaires afin de maintenir une animation locale.

De même, les associations « Villechauve Country Club », « La maison des acrobates », et « Partager le yoga » ont maintenu, dans la mesure du possible, leurs activités pour apporter détente et réconfort à chaque participant. Je tiens à remercier tous les présidents et membres bénévoles pour leur investissement dans cette période difficile.

En parcourant ce bulletin, vous retrouverez des informations pratiques, une rétrospective 2021 et enfin un jeu-concours sur la commune de Villechauve auquel vous êtes invités à participer.

Pour finir, je ne peux que vous souhaiter une excellente année 2022 avec santé, bonheur, réussite à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

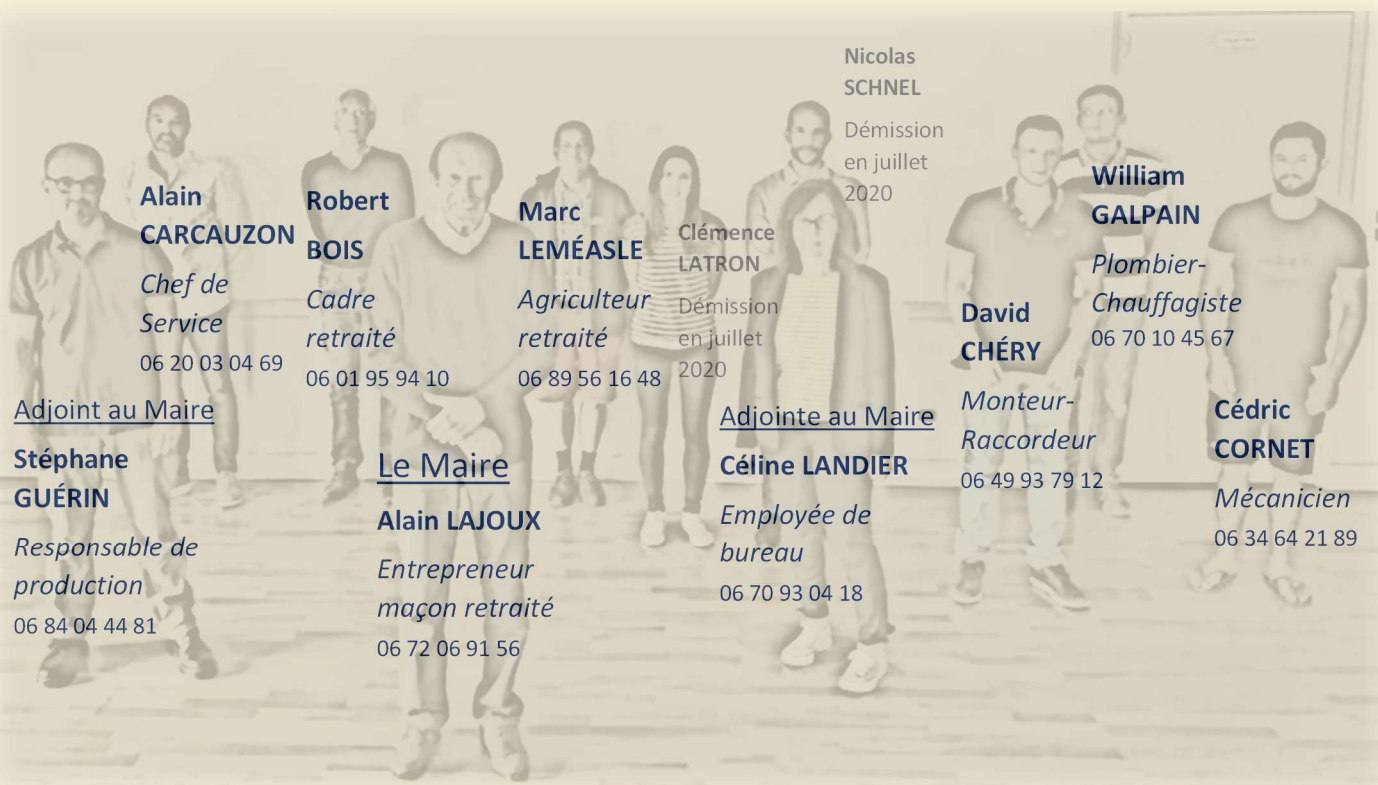
Vive Villechauve, vive la République et vive la France !

▣ Sommaire ▣

▣ Le mot de Monsieur le Maire ▣.....	- 1 -
▣ Sommaire ▣.....	- 2 -
▣ Le conseil municipal et le personnel communal ▣.....	- 3 -
Le conseil municipal.....	- 3 -
Les agents communaux	- 4 -
Les commissions communales et les délégations communautaires.....	- 4 -
▣ Evènements de l'année 2021 ▣.....	- 5 -
Etat civil.....	- 5 -
Les cérémonies du souvenir.....	- 6 -
Elections départementales et régionales.....	- 7 -
Travaux du Pont des Bordes	- 8 -
Exposition voitures anciennes.....	- 9 -
Des chauves-souris à Villechauve.....	- 10 -
Concours des maisons fleuries	- 11 -
▣ Les associations ▣.....	- 13 -
Le Club d'animation du Plan d'eau.....	- 13 -
Le Comité des Fêtes.....	- 16 -
Le Villechauve Country Club	- 19 -
Partager le Yoga.....	- 20 -
La Maison des Acrobates	- 22 -
▣ Informations pratiques ▣.....	- 23 -
La mairie et l'agence postale.....	- 23 -
Les services à Villechauve.....	- 24 -
Aide sociale	- 31 -
Renseignements administratifs	- 34 -
▣ Connaissez-vous bien Villechauve ? ▣.....	- 36 -

▣ Le conseil municipal et le personnel communal ▣

Le conseil municipal

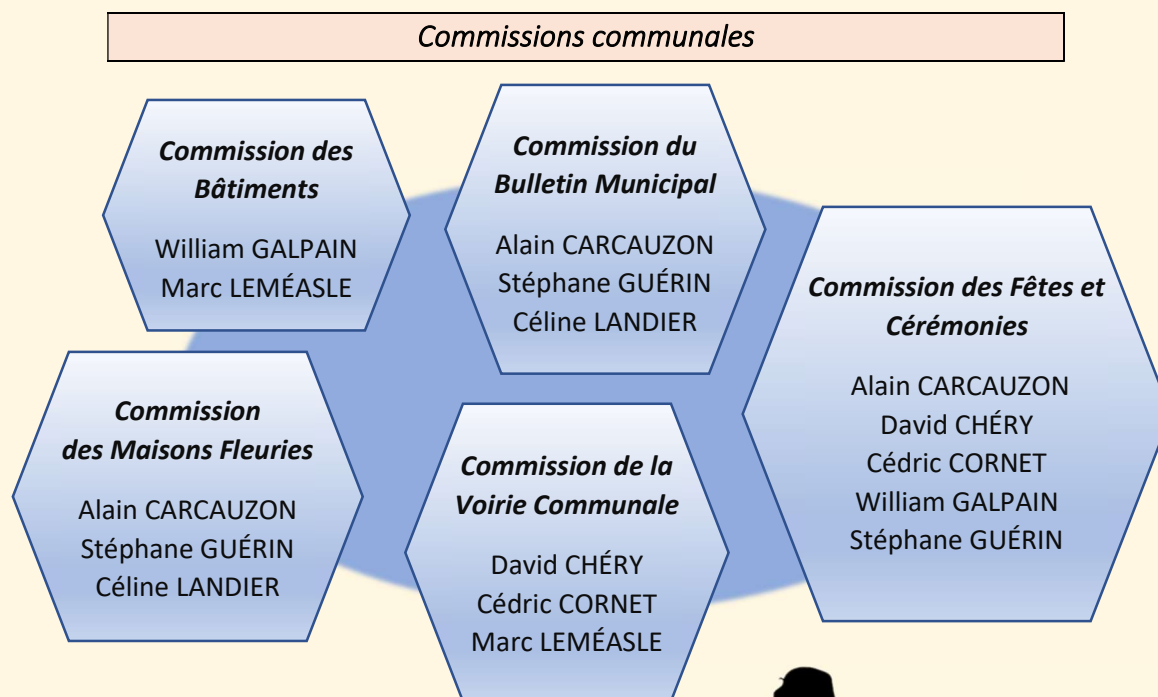


Les agents communaux



- **Sophie FOUQUET** (*à droite sur la photo*)
Poste : Secrétaire de mairie (Titulaire)
Horaires : Temps complet
Missions : Secrétariat Mairie / Gérance Agence Postale / Entretien des locaux
- **Laurent PINARD** (*à gauche sur la photo*)
Poste : Adjoint Technique (Titulaire)
Horaires : 16 heures hebdomadaires
Mission : entretien des voies communales et des espaces verts
- **André CHASSIER** (*au milieu sur la photo*)
Poste : Agent Technique (Contractuel)
Horaires : 8 heures hebdomadaires de mai à juillet
Mission : renfort saisonnier

Les commissions communales et les délégations communautaires



Délégations communautaires

Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois (CATV)

Titulaire : Alain LAJOUX
Suppléant : Stéphane GUÉRIN

Syndicat Mixte du Pays Vendômois (SMPV)

Titulaire : William GALPAIN
Suppléant : Stéphane GUÉRIN

Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie de Loir et Cher (SIDELC)

Titulaire : Stéphane GUÉRIN
Suppléant : Alain CARCAUZON

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire Amandinois (SIVOS)

Titulaires : Céline LANDIER / Alain LAJOUX
Suppléant : Alain CARCAUZON

▣ Evènements de l'année 2021 ▣

Etat civil

Sont arrivés parmi nous...

Hélyo THAON LANDIER né le 06/03/2021

Léo HAMELIN né le 15/09/2021

Nos félicitations aux heureux parents.

Nous ont quittés...

Gérard LABALLE disparu le 30/04/2021

Pedro Alfonso RUANO ROBLES disparu le 17/07/2021

Chrystel ANDRY disparue le 22/08/2021

*Nos sincères condoléances
à leur famille et leurs amis.*

Les cérémonies du souvenir

Le 08 mai 2021

L'anniversaire de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie survenue le 8 mai 1945 à l'issue de la seconde guerre mondiale a été célébré, encore cette année, en petit comité puisque, conformément aux directives gouvernementales, la cérémonie n'était pas ouverte au public.

Malgré cela, l'hommage de la nation à l'égard des soldats tombés au front devait avoir lieu et c'est avec solennité qu'une gerbe était déposée au monument aux morts avant que lecture ne soit faite par monsieur le Maire du communiqué ministériel.



Le 11 novembre 2021



En ce 11 novembre 2021, une quinzaine d'habitants de Villechaue se sont réunis pour commémorer l'armistice de la « grande guerre ».

Après le défilé autour de l'église, une gerbe de fleurs a été déposée au monument aux morts pour la France dont les noms ont été cités. Ensuite, Monsieur le Maire a prononcé une allocution pour rappeler à chacun les circonstances de ce conflit mondial avant que l'hymne national ne retentisse.

Pour clôturer cette cérémonie, un vin d'honneur était servi par la commune.



La guerre 1914 – 1918 fut le théâtre de batailles d'une extrême violence qui laissèrent de profondes traces dans les populations, eu égard aux innombrables pertes humaines ainsi qu'aux nombreuses destructions. Malgré cela, force est de constater que, le temps passant, la mémoire collective s'érode...

« Ceux qui ne peuvent se souvenir du passé sont condamnés à le répéter » a très justement écrit Georges Santayana (écrivain et philosophe américano-hispanique).

C'est pour cette raison que cette année encore, le Club d'Animation du Plan d'Eau a décidé d'organiser un repas permettant, à tous ceux qui le souhaitent, de se retrouver dans un esprit de fraternité.

Même si, malheureusement, les anciens combattants se font rares, ce moment est malgré tout l'occasion de partager autour des souvenirs de nos aînés et des valeurs de notre société.

Pour ponctuer ce déjeuner, dans la continuité de ce que nous proposait notre ancien 1^{er} adjoint, Alain DARJO, lecture a été faite par notre conseiller municipal, Alain CARCAUZON, d'une lettre de « poilu » à son épouse décrivant les abominations de la bataille de Verdun.



Elections départementales et régionales

L'année 2021 était une année électorale avec le renouvellement des conseils départementaux et régionaux arrivés à leur terme après 6 ans de mandats.

A l'image de ce qu'on pouvait constater sur l'ensemble du territoire, la participation à Villechauve restait faible avec 40 % au premier tour et 34 % au deuxième tour.

Les résultats promulgués le 27 juin au soir donnaient, en ce qui concerne les départementales, pour le canton de Montoire-sur-le-Loir, Claire FOUCHER-MAUPETIT et Philippe MERCIER (Divers Droite) élus et pour les régionales, François BONNEAU (Gauche et Ecologistes) réélu.

Les prochaines échéances qui se tiendront en 2022 amèneront les Français à élire leur **Président de la République** les **10 et 24 avril** et ensuite, à choisir leurs députés qui siègeront au Parlement, à travers les élections **législatives** les **12 et 19 juin**.

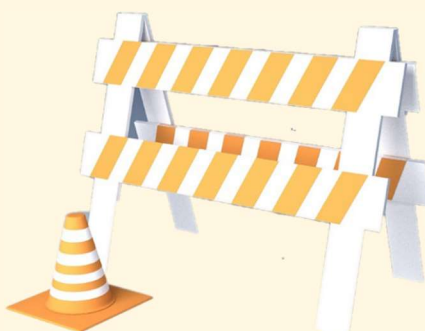
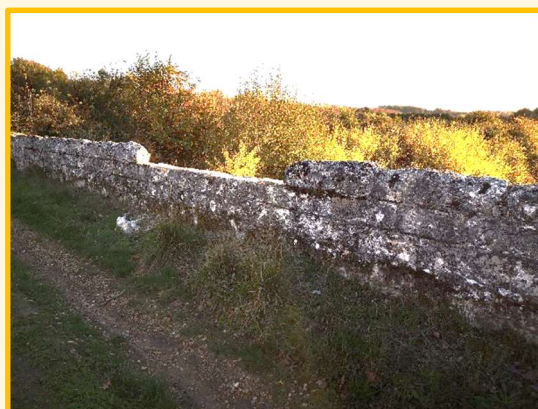


Travaux du Pont des Bordes

En décembre 2020, il a été constaté que des pierres d'un des parapets du pont SNCF situé au lieu-dit « les Bordes » avaient chuté sur la ligne SNCF Tours-Châteaudun en contre-bas.

Acte de vandalisme ou accident, toujours est-il que la dégradation des parapets a nécessité la fermeture provisoire mais immédiate du pont, pour la sécurité des usagers, notamment des promeneurs empruntant le GR n°655.

Les voies et ses accessoires étant propriété de la commune, leur maintenance est de sa responsabilité. Des travaux ont donc été engagés fin juin pour la dépose des anciens parapets en pierre et la pose de garde-corps réglementaires. La remise en service du pont est intervenue début août.



Exposition voitures anciennes



Le club de Voitures Anciennes de Château-Renault s'est réuni le 25 juillet à Villechauve.

Sur les 70 adhérents que compte le club, environ 30 d'entre eux s'étaient rassemblés ce jour-là pour une sortie dominicale commençant par une visite du château de Poncé sur le Loir. Le point de rendez-vous était ensuite fixé à Villechauve pour un pique-nique champêtre.

Pour atteindre cette destination, les amateurs d'anciennes ont pris plaisir à mener leurs splendides autos tout au long des petites routes verdoyantes de la vallée du Loir avant de les stationner en épi aux abords du Plan d'Eau.

Les « vieilles dames » se sont ensuite offertes aux yeux émerveillés des quelques visiteurs qui ont bravé la météo peu accommodante de cet après-midi estival pour admirer le travail de restauration exécuté par les passionnés. Certains d'entre eux ont aussi pu revivre et partager leurs souvenirs d'enfance en redécouvrant d'anciennes voitures comme la Citroën DS, la Renault 12 ou la Peugeot 204.

Les membres de l'A.V.A.C. étaient unanimes pour dire qu'ils appréciaient ce site particulièrement accueillant et bien entretenu. Villechauve aura en tout cas grand plaisir à les accueillir pour une future exposition.



Saviez-vous que la commune de Villechauve abritait, dans le grenier au-dessus de l'ancienne école, une des plus importantes colonies de chauves-souris du Loir et Cher ?

Quelques années après être déjà venu les observer, l'association Perche Nature représentée pour l'occasion par Morgan BOULAY, s'est de nouveau intéressée à ce rassemblement.

C'est en partenariat avec la commune de Villechauve qui a mis à disposition la petite salle de l'ancienne école, que Perche Nature a organisé « La nuit de la chauve-souris » le 07 août au soir.

Cette animation qui a rassemblé une bonne vingtaine de participants du village et des alentours a permis de découvrir l'espèce des Grands Murins à travers une vidéo portant sur la vie de ces mammifères volants puis de les observer quitter leur refuge à la tombée de la nuit pour partir en chasse.

Voici, ci-dessous, l'article rédigé par Morgan BOULAY à l'issue de cette soirée.

Des Grands Murins à Villechauve

Il y a quelques semaines a eu lieu avec Perche Nature le comptage de la colonie de Grands Murins qui est présente sur la commune depuis plusieurs années. Ce comptage a permis de mettre en évidence l'importance de cette colonie dans le département avec plus de 700 individus recensés. Le Grand Murin est une espèce de chauves-souris insectivores comme toutes les chauves-souris présentes en Europe. On estime qu'en un siècle les populations de Grands Murins ont été divisé par 10. Depuis les années 1980, les populations de Grands Murins semblent se stabiliser sans pour autant revenir à la population du début du XXème siècle.



Grand Murin photographié sous un pont du département

Héberger une colonie de Grands Murins, d'une telle importance, n'est donc pas quelque chose de courant !



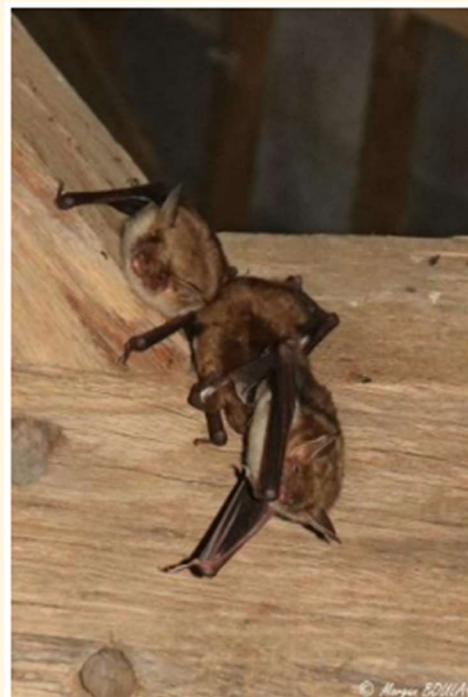
Grands Murins juvéniles photographiés dans la colonie de Villechauve

Comme beaucoup d'autres espèces de chauves-souris, le Grand Murin n'utilise pas les mêmes gîtes tout au long de l'année. Il passe l'hiver en hibernation dans des cavités comme des caves, grottes, souterrains ou des ponts. Tandis qu'en été les femelles se regroupent dans des sites de mise-bas où elles élèvent les petits dans les charpentes où la température est élevée. Une femelle donne naissance à un petit uniquement, exceptionnellement deux. Les mâles quant à eux passent l'été généralement en solitaire dans différents milieux comme une charpente, un nichoir ou une cavité d'arbre. Les Grands Murins, sont très liés à leurs gîtes d'été auxquels ils reviennent chaque année. Ces gîtes sont d'autant plus importants pour les femelles qui choisissent un gîte réunissant des caractéristiques optimales pour la croissance des jeunes.

A l'automne, les Grands Murins quittent leurs gîtes estivaux pour rejoindre des gîtes transitoires puis d'hibernation, c'est à cette période qu'ont lieu les accouplements ainsi que de nombreux échanges sociaux. Concernant l'alimentation et les techniques de chasse du Grand Murin, il chasse principalement des insectes ou arthropodes

au sol. Ses milieux de chasse sont souvent des forêts de feuillus matures qui lui permettent de capturer ses proies au sol, puisque les strates herbacées et arbustives sont peu développées. Il peut également utiliser des espaces ouverts comme les prairies et capturer des insectes volants lorsqu'ils sont abondants.

A propos du rôle des chauves-souris dans les écosystèmes, elles sont de grandes consommatrices d'insectes. Les chauves-souris jouent donc un rôle important dans l'équilibre des écosystèmes en consommant de nombreux insectes, à titre d'exemple, on estime qu'une colonie de 500 grands murins consomme entre 5 et 8 kg d'insectes par nuit de chasse. A titre d'exemple, dans le Cher, des viticulteurs conscients de l'intérêt des chauves-souris pour la régulation des insectes, essayent de favoriser leurs installations de manière durable sur leurs parcelles. Celles-ci ont été délaissées par les chauves-souris notamment parce que le contexte paysager leur est peu favorable : il y a peu de haies et elles sont peu connectées entre elles. Bon à savoir : Les chauves-souris ne pullulent pas, elles n'ont généralement qu'un petit par an d'autant plus que la mortalité lors de la première année de vie est importante et peut atteindre 90% dans le cas du Grand Murin certaines années. Les chauves-souris s'installent dans des espaces libres mais n'apportent pas de matériaux et ne détériorent pas l'isolation, en effet, il ne s'agit pas de rongeurs. La principale difficulté pouvant être l'accumulation de guano pour les colonies très importantes. Cela peut facilement être résolu par la mise en place d'un aménagement/d'une bâche permettant le retrait du guano une fois les chauves-souris parties. Le guano est un très bon engrais pour le jardin, il peut ainsi être facilement valorisé.



*Femelles de Grands Murins
photographiées dans la colonie
de Villechauve*



Concours des maisons fleuries

L'objectif de ce concours auquel tous les habitants de Villechauve participent par défaut, est de mettre en lumière et d'encourager l'ornementation végétale des propriétés individuelles.

Cette année encore, la commission des maisons fleuries, après avoir parcouru les routes et voies communales du village a sélectionné trois lauréats pour l'année 2021.

La cérémonie des vœux n'ayant pas pu se tenir, les prix leurs ont été remis à leurs domiciles.



1^{er} prix : David ROUSSEAU et Virginie FAURE, 5 rue Pasteur



2^{ème} prix : Mireille DUTHEIL, 4 rue Pasteur



3^{ème} prix : Steven BROSSILLON et Mélina GUY, 11 rue de la Gare



▣ Les associations ▣

Le Club d'animation du Plan d'eau

Président : William GALPAIN 06 70 10 45 67
Vice-Président : Stéphane GUERIN 06 84 04 44 81
Trésorière : Céline LANDIER 06 70 93 04 18
Vice-Trésorier : Alain CARCAUZON 06 20 03 04 69

Le Club d'Animation du Plan d'eau est une association qui a pour but de gérer et d'animer les activités du plan d'eau de Villechauve.

Les conseillers municipaux, membres de droit de l'association ainsi que des personnes extérieures, participent activement à faire vivre ce lieu très apprécié pour les différentes activités que l'on peut y pratiquer.

Cet écrin de nature offre un cadre calme et agréable pour la pratique de la pêche. On y trouve notamment de la carpe, du gardon et de la perche.

Les jeux pour enfants et l'espace gravillonné devant le préau offrent un espace de détente idéal pour s'adonner aux activités de plein air tout en profitant des commodités du site (tables de pique-nique, sanitaires, etc...)



Sacs à déjections canines

Pour le confort de tous les usagers du plan d'eau, des sacs à déjections canines sont désormais disponibles à l'entrée du site.

« Vous qui venez promener votre animal, pensez à vous en munir avant la balade ! »

Saison de pêche

Le traditionnel « Lâché de truite » qui lance la saison de pêche n'aura, pour la deuxième année consécutive, pas pu être organisé compte tenu des contraintes liées à la situation sanitaire.

La pêche a malgré tout ouvert le 08 mai pour se clôturer, après « prolongations », le 26 septembre. Ce report de la date de fermeture devrait vraisemblablement être définitivement introduit au règlement pour l'année 2022, ceci, grâce au dévouement de Alex BERTHIER (ci-contre) qui assure efficacement la vente quotidienne des cartes à partir de mi-juillet.

Pour information, les tarifs 2021 étaient de 7 € pour une journée de pêche (5 € la ½ journée). Les cartes sont vendues sur place.



Nettoyage du Plan d'Eau

A la fin de la saison de pêche 2020, il a été constaté que des herbes commençaient à apparaître, ici et là, à la surface du plan d'eau. Depuis lors, celles-ci n'ont cessé de proliférer jusqu'à s'étendre sur l'ensemble de l'étang.

Au-delà de l'aspect disgracieux et peu avenant que suscitent ces herbes, celle-ci sont particulièrement pénibles pour les pêcheurs dont les lignes se mêlent avec et rendent la pratique du loisir très laborieuse.

Il a donc été décidé par le Club d'Animation du Plan d'Eau de procéder à l'arrachage manuel des herbes. Plusieurs membres se sont donc mobilisés sur deux fins d'après-midi pour se « mettre à l'eau ». Finalement, ce sont quatre barques complètes qui ont été ramenées sur la berge pour retrouver un espace de pêche digne de ce nom.

Cette opération réalisée début juillet est restée efficace tout l'été. Elle sera renouvelée avant la prochaine ouverture de pêche en mai 2022 si nécessaire.

Empoisonnement

Le 3 décembre, ce sont 200 kg de poissons (carpes et gardons) qui ont été lâchés dans l'étang pour le plus grand plaisir des pêcheurs qui fréquenteront le site en 2022.



Journée festive du 18 septembre

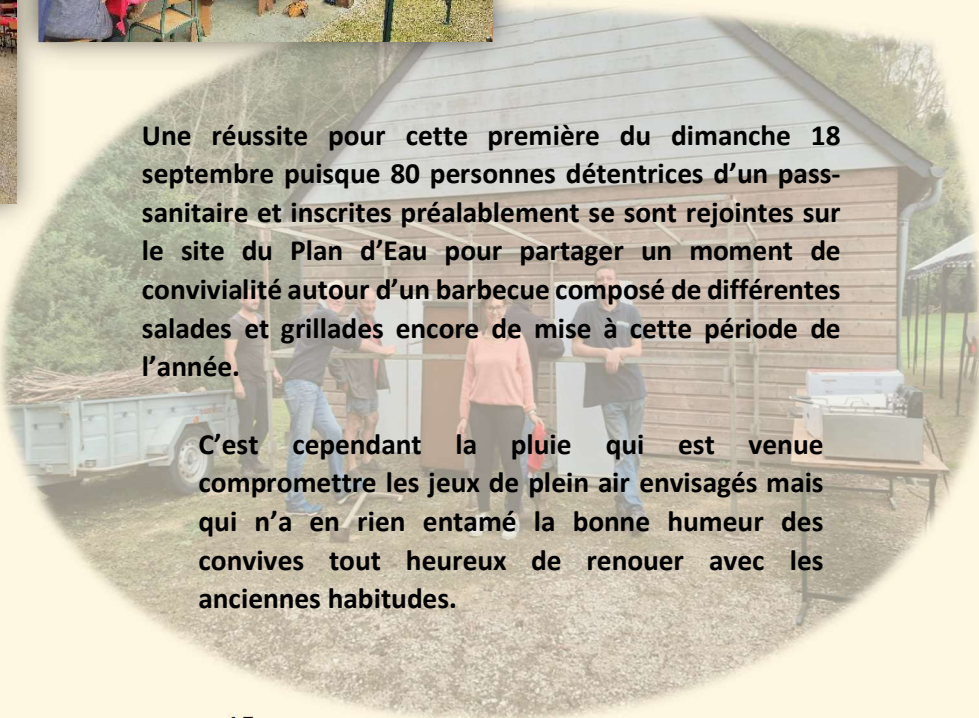
A l'été 2021, les contraintes entourant l'organisation de rassemblements populaires étaient encore lourdes et incertaines. A défaut de pouvoir planifier le traditionnel repas du 14 juillet suivi de son feu d'artifice et de son bal, le Club d'Animation du Plan d'Eau s'est projeté sur un nouvel évènement qui s'est tenu au mois de septembre, dans des conditions sanitaires plus stables.

Le but de cet évènement était de permettre aux habitants de Villechauve et à leurs proches de se retrouver dans une ambiance festive, après des mois de restriction des contacts sociaux.



Une réussite pour cette première du dimanche 18 septembre puisque 80 personnes détentrices d'un pass-sanitaire et inscrites préalablement se sont rejointes sur le site du Plan d'Eau pour partager un moment de convivialité autour d'un barbecue composé de différentes salades et grillades encore de mise à cette période de l'année.

C'est cependant la pluie qui est venue compromettre les jeux de plein air envisagés mais qui n'a en rien entamé la bonne humeur des convives tout heureux de renouer avec les anciennes habitudes.





S'il est un point de satisfaction à souligner particulièrement, c'est la diversité du public présent ce jour-là. Jeunes et moins jeunes, autochtones de longue date et nouveaux habitants, « habitués » ou pas des fêtes locales, ce joyeux brassage a donné à cette journée une saveur particulière de renaissance sociale.

Pour le Club d'Animation du Plan d'Eau, cet événement était le premier mis sur pied depuis le renouvellement de l'équipe en mai 2020 à la suite des élections municipales. Il a donc s'agit, pour les membres de l'association, de construire la coordination nécessaire pour structurer l'action de groupe en essayant de penser à tous les détails qui font le succès d'une telle manifestation. Ce « rodage » aura permis de prédire de beaux rendez-vous à venir.

Le Comité des Fêtes

Président :

Pierre LANDIER

02 54 80 33 45

Cette association joue, elle aussi, un rôle très important dans la vie du village en organisant chaque année divers événements. Tout comme pour le Club d'Animation du Plan d'Eau, c'est uniquement sur la deuxième moitié de l'année qu'ont pu se tenir les traditionnels rendez-vous.

Le vide-greniers



Ce rendez-vous toujours attendu avec impatience par les habitants de Villechaue et de ses alentours, et organisé par le Comité des Fêtes s'est tenu le 10 octobre sous un soleil radieux.

Comme à l'accoutumée, les exposants se pressaient à l'entrée du Plan d'Eau tôt le matin, avant 7h00 pour certains d'entre eux. Dès l'ouverture du site, c'est une soixantaine de vendeurs que Pierrette LANDIER accompagnait dans leur placement, à la lumière de sa torche.

Tout était en place pour accueillir les visiteurs qui pouvaient profiter de la buvette tenue par le Comité des Fêtes et aussi s'offrir un sandwich saucisse / merguez préparé par le Club d'Animation du Plan d'Eau au moment du déjeuner.

Qu'elle soit liée à la recherche de la bonne affaire ou tout simplement à l'envie de balade, la fréquentation de cette année 2021 fut encore une fois à la hauteur des attentes des organisateurs et à l'image du désir de tout un chacun de profiter de nouveau de ces événements populaires devenus rares.



Concours de belote

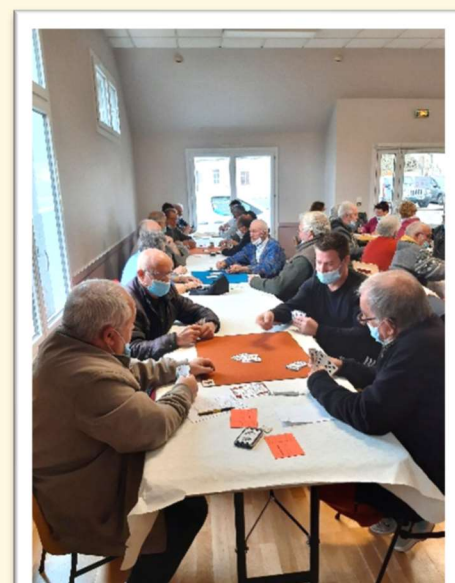
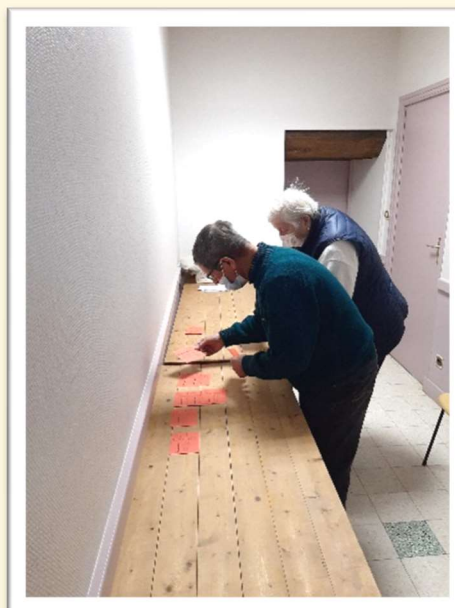


Après plus de 1 an et demi, la belote a fait son grand retour à Villechauve le 20 novembre, à un moment où la situation sanitaire se dégradait de nouveau significativement. L'incertitude concernant le nombre de participants était donc grande.

Ce sont malgré tout 26 équipes de 2 qui se sont inscrites ce jour-là, heureuses de pouvoir se mesurer les unes aux autres dans un esprit amical mais toujours avec sérieux.

Le concours a consisté en 4 parties successives qui ont amené les meilleurs binômes à se retrouver face à face et à mettre à l'épreuve leur sens de l'observation et leur capacité à comprendre la stratégie adverse. Le jeu de belote, au-delà du plaisir de jouer qu'il procure est, au fond, un exercice cérébrale profitable puisqu'il amène les adeptes à faire travailler leurs capacités cognitives (attention, mémoire, etc...).

Pour cette édition, ce sont Ghislaine et Jean François PERARD qui se sont distingués en remportant le premier prix. Quoi qu'il en soit, chaque équipe aura eu la chance de repartir avec un appréciable lot, proportionnel à leur position dans le classement final.



Le Villechauve Country Club

Président : Robert BOIS
Téléphone : 06 01 95 94 10
E-mail : rm.bois@free.fr
Site internet : <http://villechauve-country-club.wifeo.com>



Cours hebdomadaire

Jour : Tous les lundis | de 17h45 à 19h00 pour les débutants
| de 19h00 à 20h00 pour les novices
| de 20h00 à 20h45 pour les intermédiaires
Lieu : Salle des fêtes de Villechauve

Le Villechauve Country Club a été créé en 2014 et compte à ce jour 27 adhérents. Cette association très dynamique profite des services d'une professeure experte en la personne de Jocelyne BRUNEL.



Les cours sont l'occasion de répéter les danses et aussi de découvrir et travailler de nouvelles chorégraphies. Celles-ci peuvent être retrouvées en vidéo sur le site internet du club pour les mémoriser plus aisément.

En 2021, le Villechauve Country Club n'a malheureusement pu participer à aucun évènement ou festival que ça soit. Les démonstrations au « Moulinet » à Amboise n'ont elles aussi pas pu se tenir.



Malgré tout, la saison s'est clôturée par la traditionnelle soirée du club, l'occasion de fêter cette année passée...en dansant, bien sûr !



Partager le Yoga

Contact : Cécile MAUMELAT

Téléphone : 02 54 23 00 89

Cours hebdomadaire

Jour : Tous les jeudis de 19h à 20h15 pour tous

Tous les vendredis de 9h30 à 11h pour les seniors

Lieu : 15 rue de la Gare à VILLECHAUVÉ

Cécile MAUMELAT nous parle de son activité...

« ...

L'association « PARTAGER LE YOGA » de Villechauvé a repris ses séances en septembre 2021, après une année d'interruption due aux confinements successifs.

Association créée en 2016, voilà la sixième année de cours, proposés par Cécile Maumelat, professeur de Yoga diplômée de l'Ecole Française de Yoga de Paris.

Une séance de Hatha-Yoga se déroule d'abord par un échauffement musculaire et articulaire indispensable de 5 à 10 minutes, puis par la pratique des postures en s'appuyant sur la respiration contrôlée ; en fin de séance qui dure environ 1h15, une relaxation est proposée avec ou sans phase d'initiation à la méditation.



Séance dans le jardin par beau temps !
Que c'est agréable !

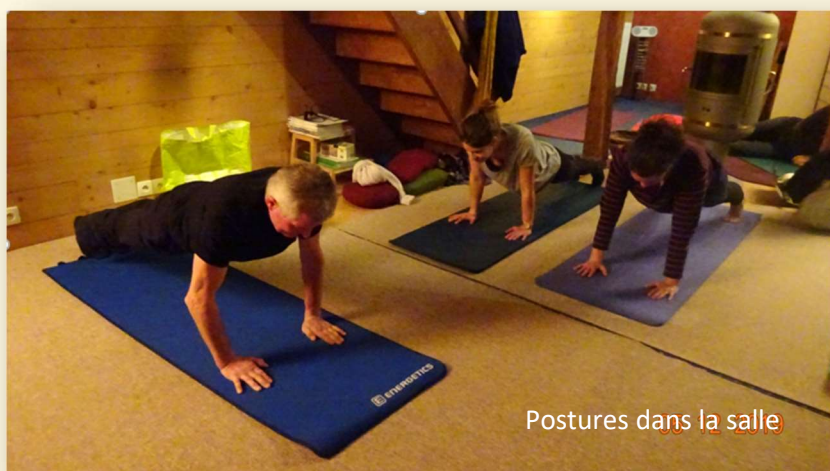
Que viennent chercher les pratiquants dans ces séances de Yoga ?

Fondamentalement, une détente, une décompression, une relaxation : il s'agit de « lâcher prise », de s'affranchir du stress quotidien. Pour y parvenir, il faut d'abord apprendre à maîtriser la respiration, parvenir à un état de respiration harmonieux. Le Yoga est un moyen d'entretenir le corps. Il permet, grâce à des postures définies, grâce à des mouvements lents, l'assouplissement des articulations, sans les forcer.

Le Yoga permet le renforcement musculaire, en particulier celui des muscles qui soutiennent et actionnent la colonne vertébrale. Cela procure un apaisement des douleurs dorsales ou cervicales liées à de mauvais placements des vertèbres dans la vie quotidienne.

Cependant, il faut savoir que le Yoga n'est pas une thérapie. Mais il peut accompagner une thérapie.

Le Yoga n'agit pas que sur le corps. Il s'adresse tout autant à l'esprit. Au cours d'une séance de Yoga, des citations de Maîtres Yogi ou d'autres philosophes sont proposées aux pratiquants pour dégager des modèles de vie empreints de sagesse. La réflexion sur un court texte, proposé par le Professeur, est collective : les pratiquants s'expriment et partagent leurs sensibilités.



A qui s'adressent les séances ?

Elles s'adressent à tous, hommes, femmes de tout âge ! C'est une pratique bienveillante que l'on peut poursuivre toute la vie...

Cette année, deux séances par semaine ont lieu au n° 15 rue de la Gare (domicile privé), avec seulement 6 pratiquants afin de respecter les distanciations. Une séance le jeudi soir de 19h à 20h15, pour tous et une séance le vendredi matin de 9h30 à 11h, plus adaptée aux seniors, avec des aménagements individualisés tenant compte des limites de chaque personne.

L'association compte actuellement 17 adhérents très fidèles depuis le début. Les cours sont pour le moment complets.

... »

Contact : Sarah BEAUCHESNE / Philippe GIRIER

Téléphone : 06 08 51 32 68

E-mail : philgirier@yahoo.fr

Cours hebdomadaire

Jour : Tous les mercredis de 18h00 à 19h00

Lieu : Salle des fêtes de Villechauve



Cette association propose aux enfants, à partir de 6 ans, de s'initier aux différents ateliers du cirque comme le fil-de-fer, la jonglerie, la boule d'équilibre, le rolla-rola, les assiettes chinoises, le ruban ou l'art clownesque.

Le jeune apprenti développe ainsi sa concentration, son agilité et sa motricité en ayant à cœur de progresser.

Malgré l'interruption des entraînements liée à la crise sanitaire, le groupe de 9 élèves a pu préparer un spectacle de fin saison 2020-2021 qui a été présenté aux parents fin juin.

La Maison des acrobates propose par ailleurs des animations en milieu scolaire pouvant être organisés dans les locaux de l'école ou sous chapiteau.



α Informations pratiques α

La mairie et l'agence postale

La Mairie

Adresse : **1 Place Louis Surgé, 41 310 Villechauve**

Téléphone : **02 54 80 30 46**

E-mail : **commune.villechauve@wanadoo.fr**

Horaires : **Lundi 13h30-17h30**
Mardi 8h00-12h00/13h30-17h30
Jeudi 8h00-12h00
Vendredi 14h00-17h00

Site internet : **www.villechauve.fr** ...vous y retrouverez :
- Toutes les actualités de la commune
- Les adresses et numéros utiles
- La vie associative
- Les comptes rendus de conseils municipaux
- ...

L'agence postale

Adresse : **1 Place Louis Surgé, 41 310 Villechauve**

Téléphone : **02 54 89 30 52**

Horaires : **Lundi 8h00-12h00**
Mercredi 8h00-12h00
Jeudi 15h00-17h30
Samedi 9h00-12h00

Heure
des levées : **levée unique du lundi au samedi à 9h00**

Services postaux :

- Dépôt et retrait de lettres et colis
- Vente de timbres et d'enveloppes préaffranchies
- Emballages Colissimo et Chronopost
- Dépôt de procurations postales
- Contrat de réexpédition courrier particulier et entreprise

Services financiers :

- Retraits d'espèces
 - Versement d'espèces
- } maximum 500€ sur 7 jours glissants (CCP et Livret d'épargne)

Assistantes maternelles

Ludivine BERLEAU (16 rue Pasteur, 41310 Villechauve) _____
 _____ 02 54 89 31 55

Michelle CORNET (5 la Duperrerie, 41310 Villechauve) _____
 _____ 02 54 83 30 50

Lucie PROVOST (28 rue Pasteur, 41310 Villechauve) _____
 _____ 06 14 96 90 76

Virginie FAURE (5 rue Pasteur, 41310 Villechauve) _____
 _____ 06 41 95 13 42

Salle des fêtes

- Location gérée par le secrétariat de mairie (02 54 80 30 46)
- Capacité d'accueil : 140 personnes
- Equipement : cuisinière, four, réfrigérateur, service de table complet
- Tarifs 2022 :

	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	ETE Du 01/05 au 30/09	HIVER Du 01/10 au 30/04	ETE Du 01/05 au 30/09	HIVER Du 01/10 au 30/04
Journée	110 €	150 €	150 €	200 €
Journée supplémentaire	70 €	100 €	90 €	130 €
Réunion/Vin d'honneur	60 €	90 €	60 €	100 €
Caution	300 €		350 €	

Ordures ménagères

- **Prestataire :** **SYVALORM Loir & Sarthe** (SYndicat de Valorisation des Ordures Ménagères)
- **Jour de collecte :** **MERCREDI** (en cas de jour férié, la collecte est décalée d'un jour)
Attention ! Changement de rythme courant 2022. Voir communiqué ci-après.
- **Consignes de tri et règles de présentation des déchets :**
Voir brochure ci-dessous

Les emballages recyclables

Tous les emballages plastiques

Tous les emballages métalliques

Les cartonnets et briques

CITEO

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Les bacs jaunes

sont uniquement destinés à la collecte des emballages recyclables. Les bacs doivent être bien triés, en cas d'erreur ils ne sont pas collectés.

Jamais emboîtés !
Vides, aplatis et en vrac

EN VRAC UNIQUEMENT

Le verre

Les pots, bouteilles, flacons, bocaux vont dans le **conteneur VERT**.

Les papiers

Les papiers (revues, cahiers, livres) vont dans le **conteneur BLEU**.

Cartons interdits ! Ils sont à déposer en déchèterie.

Les textiles

Les vêtements, linge de maison, chaussures par paire, en bon état ou usés sont à déposer propres et secs en sacs. Ils seront recyclés ou réutilisés. En savoir plus : www.lafibredutri.fr

Le composteur

Pour les déchets de jardin et de la cuisine, vous pouvez utiliser le composteur et ainsi les valoriser en compost.

*Pour l'achat d'un de ces 2 modèles, RDV sur notre site, onglet «Mes démarches».

Bac à ordures ménagères

Seuls les bacs fournis par le SYVALORM sont collectés.*

À sortir la veille au soir du jour de collecte, poignée tournée vers la route, couvercle fermé et bien visible sur la voie publique.

Les bacs qui débordent, les sacs au sol ne seront pas collectés.

* ceux marqués «SICTOM» le sont aussi.

Les déchèteries

Pour les déchets qui ne sont pas collectés avec les déchets ménagers en raison de leur volume et de leur nature.

Carte d'accès obligatoire

Huiles de friture

Batteries

Cartons pliés

Huiles de vidange

DEEE

Déchets toxiques

Piles

Ferraille

Végétaux

Gravats

Bois

Pneus

Encombrants

Lampes

Meubles

ÉVOLUTION DU RYTHME DES COLLECTES POUR LES USAGERS DE L'EX-SICTOM MONTOIRE

Une extension de la collecte tous les 15 jours sur l'ensemble du territoire ex-SICTOM



**Date à retenir :
1^{er} octobre 2022**

Les bacs ordures ménagères et les bacs jaunes des emballages seront collectés **simultanément** toutes les quinze jours*.

*sous réserve de validation préfectorale pour la commune de Montoire

Quelles sont les raisons de ce changement ?

- ▶ Harmoniser les services pour tous les usagers du territoire SYVALORM
- ▶ Réduire l'impact environnemental des collectes
- ▶ Maîtriser le coût des tournées
- ▶ Alléger les nuisances sonores pour les usagers
- ▶ S'adapter aux besoins réels des usagers en évitant le sur-service
- ▶ Améliorer nos réflexes citoyen pour limiter l'impact de nos déchets

Retour d'expérience

Sur le territoire de l'ex-SMIRGEOMES où la collecte par quinzaine est en place depuis Janvier 2016, la majorité des foyers s'est bien adaptée à cette nouvelle fréquence des collectes (en moyenne le bac ordures ménagères est sorti 17 fois sur les 26 collectes annuelles 2020).

L'extension des consignes de tri a réduit la production d'ordures ménagères et a créé un engouement pour le compostage.

Le petit +

Cette harmonisation des collectes permet de réduire considérablement l'impact environnemental des tournées sur le territoire grâce notamment à une optimisation des trajets. Elle permet également de préserver la chaussée et de participer à la réduction du trafic.

Le saviez-vous ?

En 2020, ce sont plus de 619 012 km parcourus et 358 837 litres de gasoil consommés par les camions des prestataires COVED (ex-SMIRGEOMES) et OURRY (ex-SICTOM Montoire) lors des collectes.



358 837
litres
de gasoil
consommés

619 012 km
parcours

Déchetteries

Prunay-Cassereau :	lundi	_____	_____
	mardi	_____	_____
	mercredi	09h00 -> 12h00	_____
	jeudi	_____	_____
	vendredi	_____	14h00 -> 17h00
	samedi	09h00 -> 12h00	_____
Montoire Sur Le Loir :	lundi	09h00 -> 12h00	14h00 -> 18h00
	mardi	09h00 -> 12h00	_____
	mercredi	08h00 -> 12h00	14h00 -> 18h00
	jeudi	09h00 -> 12h00	_____
	vendredi	09h00 -> 12h00	14h00 -> 17h00
	samedi	08h00 -> 12h00	14h00 -> 18h00

Carte d'accès à retirer en Mairie

Ambulances et Taxis PORCHER (Vendôme) 02 54 72 72 72

Ambulances et Taxis BRETEAU (St Amand Longpré) 02 54 77 28 00



Le transport à la demande dans votre commune

Le transport à la demande est un service à la disposition de tous les habitants de la communauté d'agglomération Territoires vendômois adapté à vos besoins : marché, services publics, loisirs, commerces...

Comment réserver

Pour réserver son trajet, appeler le **02 18 21 21 63** du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h, **au moins 24h avant son départ.**

Tarif

2€ par voyage, achat du ticket auprès du conducteur

À noter

Le véhicule MOVE vient vous chercher **directement à votre domicile.**

Commune de **Villechauve**

Mardi après-midi → Vendôme Arrivée à Vendôme : 14h30 Départ de Vendôme : 17h30 Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin ou Mail Leclerc	Vendredi matin → Vendôme Arrivée à Vendôme : 9h30 Départ de Vendôme : 11h30 Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin ou Mail Leclerc
Mercredi après-midi → Vendôme Arrivée à Vendôme : 14h30 Départ de Vendôme : 17h30 Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin ou Mail Leclerc	



www.move-vendomois.fr

Les artisans et agriculteurs de la commune

ARTISANS

AMD _____ *Rénovation de l'habitat*

(02 54 82 82 48)

William GALPAIN _____ *Électricien Plombier Chauffagiste*

(06 70 10 45 67)

Thierry GUINET _____ *Entretien de l'habitat*

(02 54 82 99 07)

Claude LABALLE _____ *Chambres d'hôtes*

(02 54 80 35 60)

LANDIER Paysage _____ *Paysagiste*

(02 54 80 33 45)

Anthony MARTIN _____ *Apiculteur*

(02 54 80 33 39)

Nico Paysages _____ *Paysagiste*

(06 87 13 03 32)

AGRICULTEURS

Anne DELCOURT

Catherine DÉLIER

(02 54 23 83 26)

Philippe LANDIER

(02 54 80 33 45)



Adresses principales à St Amand Longpré

Mairie (18 rue Jules Ferry, 41310 St Amand Longpré) _____ 02 54 82 83 74

La Poste (8 rue Jules Ferry, 41310 St Amand Longpré) _____ 02 54 23 17 79

École Maternelle et Primaire (rue des Écoles, 41310 St Amand Longpré) _____ 02 54 23 09 56

Collège Honoré de Balzac (9 rue René Descartes, 41310 St Amand Longpré) _____ 02 54 82 50 50

Maison de retraite (34 rue Jules Ferry, 41310 St Amand Longpré) _____ 02 54 82 80 63

Maison Médicale Amandinoise

(8 bis rue François Mauriac, 41310 St Amand Longpré)

Secrétariat ouvert le matin du lundi au vendredi et le jeudi après-midi

Médecin généraliste

Raoul BETANCORT _____ 02 54 89 11 12

Clément MIALANE _____ 02 54 89 11 12

Johann BRIAND _____ 02 54 89 11 12

Mathilde MIALANE _____ 02 54 89 11 12

Dentiste

Miriam VARGAS-BELLON _____ 02 54 23 25 66

Ophtalmologue

Laurent MALA _____ 02 54 23 21 13

Orthoptiste

Stéphanie CHAUDET _____ 06 82 15 00 42

Orthophoniste

Aurélien CARLI _____ 02 54 89 11 12

Aline CORIAN _____ 02 54 89 11 12

Infirmière

Françoise FIGUEREDO _____ 02 54 89 11 13

Véronique RENIER _____ 02 54 89 11 13

Cécile ROUVRE _____ 02 54 89 11 13

Ostéopathe

Romain MARGUERIE _____ 06 43 57 88 48

Kinésithérapeute

Corentin LEMOINE _____ 02 36 45 02 14

Darouny SETSAYKONGSA _____ 02 36 45 02 14

Pédicure – Podologue

Leyla HANNA _____ 06 58 72 56 07

Psychologue

Farida HADJADJI _____ 06 31 09 72 85

Laurie MOULIN _____ 07 69 40 38 57

Sage-femme

Hélène BAUDIN _____ 02 54 73 10 02

Nadine BONVALET _____ 02 54 73 10 02

Fabienne DUFOUR _____ 02 54 73 10 02

Praticien bien-être « Corps et âme »

Vanessa DAUGY _____ 06 31 84 58 49

Acupuncture traditionnelle chinoise

Didier ROUX _____ 06 13 97 52 82

Autres...

PHARMACIE (5 rue Ronsard, 41310 St Amand Longpré) _____ 02 54 82 80 11

Chirurgien-dentiste

Antoine DUTILLEUL (10 rue Alexandre Dumas, 41310 St Amand Longpré) _____ 02 54 82 93 20

Médecin généraliste

Daniel Claude SORET (27 rue Pasteur, 41310 St Amand Longpré) _____ 02 54 82 80 35

Opticien

BINOCLES EN STOCK (1 rue Pasteur, 41310 St Amand Longpré) _____ 06 26 88 47 86

- Villechauve est membre du SIVOS Amandinois
 - Ecole maternelle et élémentaire (02 54 23 09 56)
 - semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi)
 - Garderie les jours d'école
 - 7h30 → 8h50 / 16h30 → 19h00
 - Accueil de Loisirs Périscolaire
 - à la journée ou ½ journée
 - email : alp.sivos@orange.fr
 - Service de restauration
 - tarif demi-pensionnaire : 4,20 €
 - société API restauration

Territoires vendômois les structures Enfance Jeunesse

Accueils Libres Jeunesse

Avec la carte MOVE Jeune ou la carte Jeune (2€), les jeunes peuvent fréquenter librement les 9 Accueils et Point Rencontres Jeunes gérés par la communauté d'agglomération. Ils sont accueillis par des équipes d'animateurs qualifiés qui leur proposent des activités variées correspondant à leurs envies.

MDJ Savigny

4 route de Bessé, Savigny-sur-Braye

Centre Culturel

24 avenue G Clémenceau, Vendôme

Maison des Jeunes de Montoire (MJM)

21 rue Marescot, Montoire-sur-le-Loir

Points Rencontre Jeunes

Naveil (mardi 16h30-18h30), Azé (mercredi 15h-17h),
Saint-Firmin-des-Prés (jeudi 17h-18h30),
Saint-Amand-Longpré (jeudi 16h30-18h30),
Selommes (vendredi 16h30-19h)

Le Passage

Passage de l'imprimerie,
10 place Saint-Martin, Vendôme
Ouverture les mardis et jeudis,
uniquement du 26 avril au 20 octobre

	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h
Lundi								
Mardi								
Mercredi								
Jeudi								
Vendredi								
Samedi								

	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h
Lundi										
Mardi										
Mercredi										
Jeudi										
Vendredi										

Le Transfo

140 faubourg Chartrain, Vendôme

- un PIJ (Point Information Jeunesse) qui accompagne les jeunes dans la recherche de jobs, départs à l'étranger et autres projets...
- un service de mise en relation Babysitting ;
- un Espace multimédia ouvert à tout public ;
- diverses ressources documentaires et multimédia ;
- une permanence de la MDA (Maison des Ados) ;
- des animations multimédia, de prévention...

Animation itinérante Territoires vendômois

Activités variées et sorties à la journée ou sur plusieurs jours. Un transport est proposé à tous les jeunes du territoire. À indiquer à l'inscription.

Les Accueils de loisirs Territoires vendômois

Les structures de loisirs accueillent les enfants de 3 à 13 ans sur les périodes de vacances scolaires. Des équipes pédagogiques qualifiées encadrent les enfants et font en sorte que chacun s'épanouisse au sein de la structure, grandisse à son rythme, rencontre des copains et partage des expériences originales et enrichissantes.

Ouverture des inscriptions pour les vacances d'hiver et de printemps le lundi 3 janvier 2022

Ouverture des inscriptions pour les vacances d'été le lundi 2 mai 2022

ALSH soutenus par Territoires vendômois Vacances d'Hiver, de Printemps, d'Été et d'Automne

ALSH Areines-Meslay
mairie.areines@wanadoo.fr - 02 54 77 22 16

ALSH Azé - Ribambelle et Cie
ribambelle.cie@gmail.com - 06 63 67 72 39

ALSH Epuisay - L'épauette
epausette41@gmail.com - 02 54 72 18 58

ALSH La-Ville-aux-Clercs
perisco.sivos@orange.fr - 06 41 05 80 76

ALSH Villedieu-le-Château
alshvilledieulechateau@orange.fr - 06 74 47 06 95

Pour pouvoir vous inscrire aux activités proposées par Territoires vendômois pour les enfants et les jeunes, créez votre compte en vous rendant sur <https://espacefamille.vendome.eu> (page également directement accessible dès l'accueil du site www.territoiresvendomois.fr) et laissez-vous guider.



Enfance
Jeunesse



L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) propose une large gamme de services à la personne pour tous les besoins



Un service près de chez vous

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1er réseau national associatif de service à la personne.

Proche de ses clients, elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services.



Des valeurs,

La personne dans la globalité, est au centre de notre action fondée sur le **RESPECT** de la personne, l'**UNIVERSALITE**, la **SOLIDARITE**, la **PROXIMITE** et la **RECIPROCITE**.

© Marc Moitessier



4 pôles de services

SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

Des services spécialisés pour les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation : aide à la toilette, courses, soins, transport accompagné...

ENFANCE ET PARENTALITÉ

Des solutions de garde d'enfants à domicile, un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie et une action socio-éducative (TISF)

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

Accompagnement à domicile pour personnes en situation de handicap

ENTRETIEN DE LA MAISON

Entretien du logement, entretien du linge, petits travaux de bricolage et de jardinage

Rejoignez l'ADMR

Choisissez un **JOB** qui a du sens, devenez **aides à domicile**, **aides soignants**

L'ADMR recrute en permanence.

Envoi des candidatures à : jepostule@fed41.admr.org

Choisissez une mission qui a du cœur et devenez **bénévoles**

L'originalité de l'ADMR repose sur la coopération entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole est ancré dans la vie locale. Il effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, et participe à la gestion de l'association locale ADMR. Il détecte les besoins pouvant émerger autour de lui : c'est l'intelligence sociale.

Rejoignez l'équipe locale, en nous contactant au **02 54 73 58 06**



© Marc Moitessier

Association Locale ADMR Amandinoise

18, rue Jules Ferry

41310 SAINT AMAND LONGPRE

Vie quotidienne

02 54 73 58 00

ms-montoire@fed41.admr.org

SSIAD

02 54 73 58 01

ssiad-montoire@fed41.admr.org

Association Amandinoise

02 54 73 58 06

asso-montoire@fed41.admr.org





Dom@dom
téléassistance

ma téléassistance de proximité
24h/24 et 7j/7

UNE QUALITÉ DE SERVICE OPTIMALE
UNE ÉCOUTE BIENVEILLANTE ET PERSONNALISÉE

Abonnement « tout compris » :

- Installation sous 48h (24h en cas d'urgence)
- éligible crédit d'impôt de 50%
- Sans engagement ni frais de dossier
- Dépannage dans les 24h, 7j/7
- Appels réguliers de soutien et de convivialité

02 54 42 54 24

6 rue Louis Bodin 41000 Blois
contact@domadomteleassistance.fr
www.domadomteleassistance.fr



Reconnue d'utilité publique

Dom@dom est un service de la Fondation Partage et Vie.



présence verte

Solutions
de téléassistance
n°1 en France



Activ'zen

pour être autonome
mais jamais seul

En cas de besoin, il suffit d'appuyer sur la touche du médaillon, du bracelet pour être secouru. Un service disponible 7j/7 et 24h/24 pour sécuriser le quotidien.



Activ'dialog

pour être en sécurité,
la convivialité en plus !

Un service de messagerie directement installé sur le transmetteur, pour recevoir des messages de son entourage. Et toujours la sécurité de la téléassistance !



Activ'mobil

pour profiter de sa liberté
en toute sécurité

Chute, malaise en dehors de chez soi ? Une touche d'alerte située sur le téléphone mobile fourni permet d'alerter la personne choisie ou les secours.

Complétez nos offres avec des options sur-mesure

Option Convivialité

Des opérateurs vous écoutent et vous proposent un soutien psychologique.



Option Sérénité

Un détecteur automatique de chute en lien avec notre centrale d'écoute.

Option Sécurité

Un détecteur de fumée directement relié à notre centrale d'écoute.

Option Confort +

Des objets connectés dédiés au confort de votre vie à domicile. Disponible sur Activ'dialog uniquement.

Balisage lumineux

Pour sécuriser vos déplacements nocturnes.



Coffre à clé sécurisé

Vos clés accessibles et en toute sécurité.

contactez votre conseiller local au **02 54 44 87 26**
ou rendez-vous en agence
19, avenue de Vendôme, 41000 BLOIS

www.presencevertetouraine.fr

La téléassistance à domicile permet de sécuriser les **personnes âgées** qui vivent **seules** chez elles. En cas de problème (chute, malaise...), la personne peut contacter une **plateforme téléphonique** joignable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Selon l'**urgence** de la situation, le téléopérateur peut **contacter un proche** de la personne âgée, ou **déclencher une intervention** pour porter assistance à la personne.

Pour cela, un **contrat** doit être **souscrit** auprès d'un **organisme** compétent.

Mission Locale du Vendômois



La Mission Locale aide les jeunes âgés de **16 à 25 ans** à accéder à l'**emploi** et à l'**autonomie**, en proposant un **accompagnement** sur différentes thématiques :

- Construire un **projet professionnel**
- Choisir et trouver une **formation** adaptée à son projet
- Trouver un **emploi**
- Se **déplacer** et se **loger**
- Faciliter l'accès aux **soins de santé**
- Profiter des offres **culturelles** et de loisir

La Mission Locale tient un **Point Information Conseil (PIC)** permettant aussi aux personnes disposant d'une **expérience professionnelle** significative de s'informer et de se faire assister sur la démarche de **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**.

La VAE permet de faire **reconnaître** ses compétences par un **diplôme**, un **titre à finalité professionnelle** ou un **certificat de qualification**.

Coordonnées :

Téléphone : **02 54 77 14 87**

(du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30)

Site internet : **www.ml-vendomois.fr**

Anciens Combattants



mémoire et solidarité

Ancien Combattant 39/45, Indochine, Algérie, Maroc, Tunisie, OPEX, titulaire du Titre de Reconnaissance de la Nation, Veuve d'ancien combattant, Veuve de Guerre, Pupille de la Nation, Orphelin de Guerre ou Pensionné militaire d'invalidité.

L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre établissement public sous tutelle du ministère des Armées est présent à vos côtés:

- **aides financières diverses (frais médicaux, loyers, déménagement, reconversion professionnelle, surendettement etc...)**
- **aide ménagère**
- **portage de repas**
- **travaux maintien à domicile**

Contactez l'ONACVG au 02 54 81 56 11

**Le service départemental de Loir-et-Cher est à votre écoute et vous accueille sur RDV à la Préfecture Place de la République 41006 BLOIS
sd41@onacvg.fr**

Depuis le 1er janvier 2019 les personnes ayant servi dans l'armée française entre le 3 juillet 1962 et le 1er juillet 1964 en Algérie peuvent être éligibles à la carte du combattant.

Le Recensement et la Journée Défense et Citoyenneté



Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT

à la mairie du domicile





Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

* Elle est délivrée sur présentation de :

- la carte nationale d'identité
- le livret de Famille
- un justificatif de domicile

* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Connectez-vous sur



maJDC.fr

Ma JDC en ligne

Interdiction des pesticides

Il est interdit d'utiliser des produits phytopharmaceutiques

Depuis le 01/01/2017

Sur les espaces appartenant à une structure publique ouverts au public de type :



Parcs, jardins, espaces verts



Forêts



Promenades



Voiries*

A partir du 01/07/22

Espaces publics ou privés fréquentés par le public ou à usage collectif



Propriété privée à usage d'habitation



Voies d'accès, zones de repos et espaces verts des lieux de travail*



Hôtels, auberges collectives, terrains de campings, parcs résidentiels de loisirs



Zones à usage collectif des établissements d'enseignement



Etablissements, maisons et centre de santé, EHPAD ...



MAM et domiciles d'assistants maternels



Etablissements sociaux et médico-sociaux*



Equipement sportifs*



Cimetières et columbariums



Parcs d'attractions et autres espaces de divertissement et de loisir*



Jardins familiaux



Aérodromes*

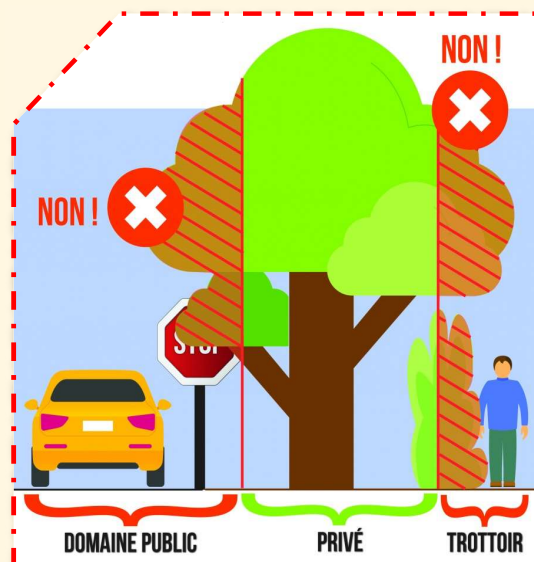


Zones accessibles au public des zones destinées au commerce et aux activités de service

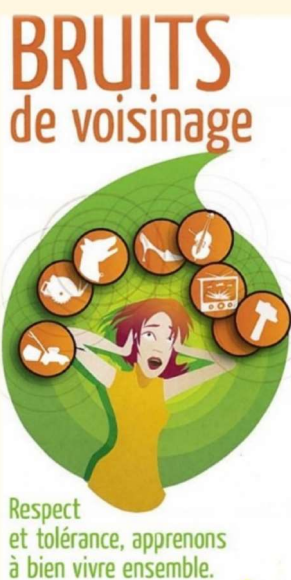
Plantations en bordure de chemin rural

« Les plantations d'arbres et de haies vives peuvent être faites le long des chemins ruraux sans conditions de distance, sous réserve que soient respectées les servitudes de visibilité et les obligations d'élagage prévues à l'article D. 161-24...
... Les propriétaires privés doivent donc respecter les obligations d'élagage si les branches et racines avancent sur l'emprise du chemin rural, sans condition de hauteur pour les végétaux, afin de sauvegarder la sûreté, la commodité du passage et la conservation du chemin. »

(Article D. 161-22 du Code Rural)



Nuisances sonores



« Les travaux de **bricolage**, de rénovation ou de **jardinage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que **tondeuses** à gazon à moteur thermique, **tronçonneuses**, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou arrosage, etc. ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h »

(Article 3 - arrêté préfectoral n°41-2017-07-12-006)

Brûlage à l'air libre



« Sont concernés les éléments issus de la **tonte de pelouse**, de la taille de **haies** et d'arbustes, d'élagages, de **débroussaillage**, de déchets biodégradables de jardins et de parcs et autres pratiques similaires.

...

Leur brûlage à l'air libre est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire du département en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

... »

(Article 4.3.1 - arrêté préfectoral n°41-2018-08-29-001)

α Connaissez-vous bien Villechauve ? α

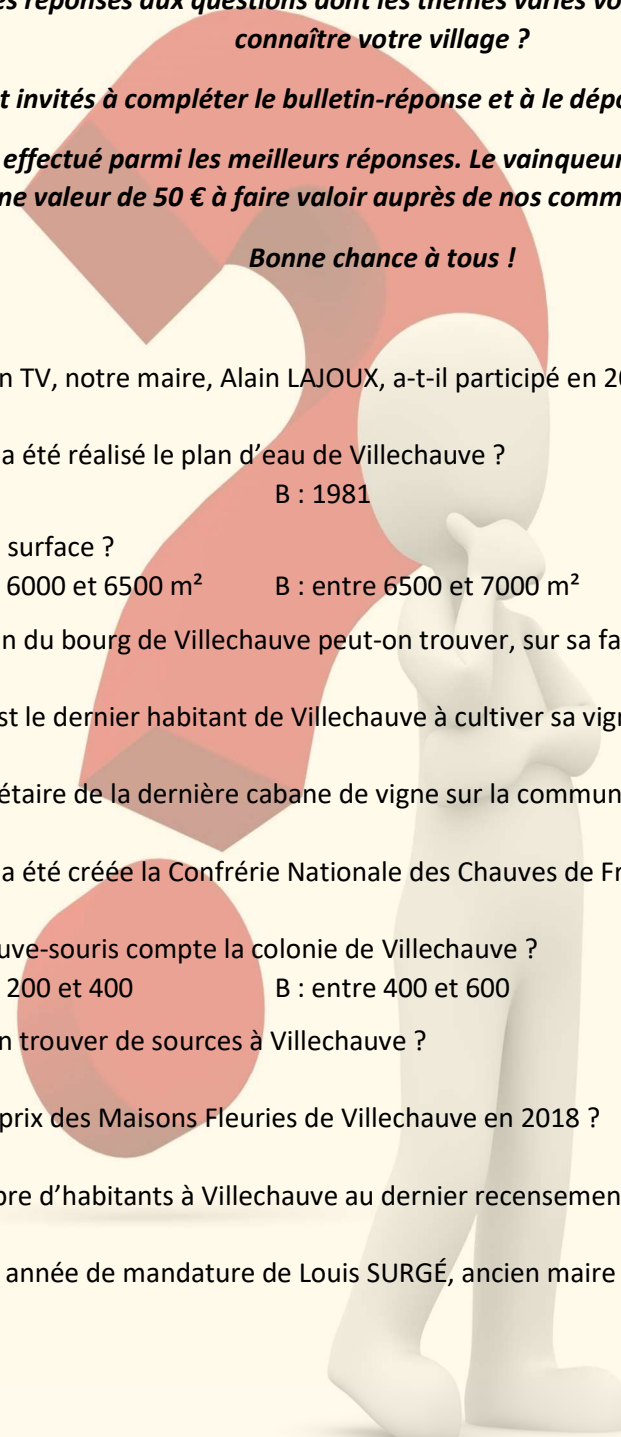
Pour cette édition 2022, la commission du Bulletin Municipal a décidé de mettre à l'épreuve les habitants de Villechauve en leur soumettant un quiz portant sur leur commune.

Saurez-vous trouver les réponses aux questions dont les thèmes variés vous amèneront, peut-être, à mieux connaître votre village ?

Les participants sont invités à compléter le bulletin-réponse et à le déposer en mairie avant le 31 mars.

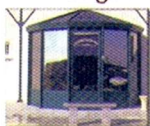
Un tirage au sort sera effectué parmi les meilleurs réponses. Le vainqueur se verra remettre un bon d'achat d'une valeur de 50 € à faire valoir auprès de nos commerçants locaux.

Bonne chance à tous !

- 
- 1- À quelle émission TV, notre maire, Alain LAJOUX, a-t-il participé en 2017 ?
 - 2- En quelle année a été réalisé le plan d'eau de Villechauve ?
A : 1978 B : 1981 C : 1984
 - 3- Qu'elle en est sa surface ?
A : entre 6000 et 6500 m² B : entre 6500 et 7000 m² C : entre 7000 et 7500 m²
 - 4- Sur quelle maison du bourg de Villechauve peut-on trouver, sur sa façade, l'emblème du village ?
 - 5- À ce jour, quel est le dernier habitant de Villechauve à cultiver sa vigne ?
 - 6- Qui est le propriétaire de la dernière cabane de vigne sur la commune de Villechauve ?
 - 7- En quelle année a été créée la Confrérie Nationale des Chauves de France ?
 - 8- Combien de chauve-souris compte la colonie de Villechauve ?
A : entre 200 et 400 B : entre 400 et 600 C : plus de 600
 - 9- Combien peut-on trouver de sources à Villechauve ?
 - 10- Qui a reçu le 1^{er} prix des Maisons Fleuries de Villechauve en 2018 ?
 - 11- Quel est le nombre d'habitants à Villechauve au dernier recensement de 2020 ?
 - 12- Quelle est la 1^{ère} année de mandature de Louis SURGÉ, ancien maire de Villechauve ?

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE GROSLETON

Organisation complète d'Obsèques



Contrats Obsèques
Chambre Funéraire



Tél. 02 47 29 53 61

Fax. 02 47 56 05 28

E-mail : pfgrosleton@orange.fr
37110 CHÂTEAU-RENAULT

LANDIER PAYSAGE

Artisan

Paysagiste professionnel

Maître d'apprentissage



02 54 80 33 45

La Garionnière RN 10
41310 VILLECHAUVÉ

landier.paysage@orange.fr
www.landier-paysages.fr

Entretien - Création d'espaces verts
Engazonnement - plantation - Paillage
Aménagement cours - Nidagravel
Allées - Bordures - Terrasses
Maçonnerie paysagère - Bordures
Clôture - Panneaux - Grillage - Bois
Elagage - Broyage des végétaux
Débroussaillage - Broyage



Coiffure mixte

Shampooing, coupe,
brushing,
mise en plis,
coloration,
permanentes,
mèches,...

VOTRE COIFFEUSE A DOMICILE
06 83 06 40 66



Karine Lebon
Agent général



12, rue Jules Ferry
41310 Saint-Amand-Longpré
Tél. : 02 54 82 23 36 - Fax : 02 54 80 07 53
klebon.mga@bbox.fr - n° Orias 10056515

UNE
ÉPICERIE ASSOCIATIVE
ENGAGÉE POUR SOUTENIR
L'AGRICULTURE DURABLE
ET DÉVELOPPER
DU LIEN SOCIAL

UNE
SÉLECTION
DES MEILLEURS PRODUITS
PROPOSÉS PAR
80 FERMES LOCALES

MANGER LOCAL, BIO, DE SAISON

Du mardi
au samedi de :
8h45 à 12h30
et de 16h00 à 19h30

Fermé : le lundi,
le mercredi après-
midi, le dimanche
après-midi

Dimanche matin :
de 9h30 à 12h30

Service drive : mardi,
jeudi, vendredi

www.lecomptoirdescocottes.fr
09 63 66 01 98 - contact@lecomptoirdescocottes.com
3 CHEMIN DE LA SCILLE, 41100 THORÉ-LA-ROCHETTE



S.A.R.L.

PRUNAY CHARPENTE

Maxime PATAUX

CHARPENTE - COUVERTURE
ZINGUERIE - RAMONAGE

02 54 89 32 02
06 06 82 29 90

prunay.charpente@orange.fr

20bis, rue Maurice Vannier
41310 PRUNAY CASSEREAU

R.C.S. B118518692 - Capital 7 622€



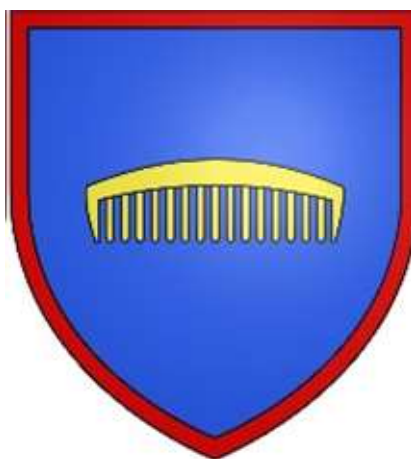
Tous les imprimés
pour Professionnels et Particuliers
de la création à la réalisation

3, rue Gambetta - 37110 Château-Renault
Tél. 02 47 29 51 44 - Fax. 02 47 29 58 10
Email : trotereau.imprimeur@wanadoo.fr

**Nos remerciements chaleureux aux annonceurs qui, chaque année,
contribuent à la réalisation de notre Bulletin Municipal.**



Villechauve est la seule Commune portant ce nom en France



Ici tous les chauves sourient et les autres ...aussi !!!

Mairie de Villechauve – 41310 VILLECHAUVE

Directeur de la publication - Rédacteur : M. GUÉRIN Stéphane

Rédactrice adjointe : Mme FOUQUET Sophie

**Photographies : BOIS Robert, CARCAUZON Alain, FOUQUET Sophie, GUÉRIN Stéphane,
LANDIER Céline, LANDIER Quentin, MAUMELAT Cécile, VAUDOUR Monique**

Secrétariat de Mairie – Régie publicitaire : FOUQUET Sophie

Impression : Imprimerie Trotureau – Château-Renault

Publication annuelle gratuite